



Association des Familles et Amis
DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'HÔPITAL MARIN DE HENDAYE

« LES DEUX JUMEAUX »

Siège : 31 impasse Laparka – 64700 Hendaye

www.asso-lesdeuxjumeaux.fr - associationlesdeuxjumeaux@gmail.com

2024

DEVENEZ ADHÉRENT

Vous recevrez nos publications
Votre adhésion est assimilée à un don

SOUTENEZ-NOUS

Un don de **50€** ► Vous coûtera **17€**
En réalité

MES COORDONNÉES

Mr / Mme / Melle Prénom :

Adresse:

Code/Ville : /

E mail N° de téléphone :

Père Mère Tuteur Responsable d'un résidant Autre (Cocher)

Nom du résidant : Pavillon :

J'ADHÈRE

Adhésion 2024 : 20 €

JE FAIS UN DON PONCTUEL

30 € 40 € 50 € autres € (Cocher)

MODE DE RÈGLEMENT

chèque postal ou bancaire virement ponctuel : IBAN ci-dessous virement permanent : tableau ci-dessous

Fait à le Signature :

JE FAIS UN DON RÉGULIER

Compléter, découper et déposer ce bon au guichet de votre banque pour virement bancaire « permanent »

Titulaire du compte : Mr / Mme

Etabliss. Guichet N° de compte Clé RIB

N° Compte :/...../...../.....

Nom et adresse de l'Agence :

Code Postal : Ville :

Je soussigné (e) Mr / Mme / Melle :

Demande d'effectuer un virement permanent de : 20 € 30 € 60 € € (cocher)

chaque mois chaque trimestre A partir du/...../.....

Pour une période indéfinie à laquelle je mettrai un terme par simple courrier à votre attention.

En faveur de l'ASSOCIATION LES DEUX JUMEAUX

Dont les coordonnées bancaires sont :

IBAN FR76 1690 6100 2841 0036 2055 941- BIC AGRIFRPP869 au CREDIT AGRICOLE

Fait à le Signature du titulaire :

Association reconnue d'Intérêt Général, régie par la loi de 1901, décret du 16 août 1901

66 % de votre don est déductible de votre impôt pour les particuliers et 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal va vous être envoyé.

Payez par carte
Bancaire sur
Notre site

<https://www.payasso.fr/associationlesdeuxjumeaux/dons>

